

*Questions orales***L'ENVIRONNEMENT****LE PROGRAMME DE GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX**

**L'hon. Chas L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, je voudrais revenir sur une question que j'ai posée hier pendant le débat sur l'environnement à la ministre de l'Environnement sans pouvoir obtenir de réponse.

Pourquoi, depuis le 1<sup>er</sup> avril, a-t-on supprimé, sans préavis, le programme de gestion des produits chimiques dangereux, programme essentiel à la protection de la santé des Canadiens? Ce programme est destiné à mesurer la quantité de produits chimiques toxiques dans les lacs et les cours d'eau. Il permet aussi de surveiller la pollution de la rivière Niagara causée par un dépotoir de produits chimiques, qui inquiète les quatre millions de Canadiens habitant la péninsule du Niagara. Pourquoi la ministre a-t-elle supprimé ce programme sans prévenir quiconque?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, ce fonds de recherche auquel se réfère l'ancien ministre de l'Environnement était un fonds de recherche intérimaire qui existait déjà sous son mandat. Donc, il connaît très bien les termes de référence de ce fonds de recherche. C'était un fonds de recherche intérimaire dont la fin était prévue pour la fin de l'année fiscale 1984-1985. Voilà, monsieur le Président, la sorte d'information et de questions fausses que l'ancien ministre de l'Environnement se plaît à poser à cette Chambre. S'il veut des détails supplémentaires, je lui en donnerai par écrit. Ce fonds n'a jamais été coupé.

[Traduction]

**ON DEMANDE LE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME**

**L'hon. Chas L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, compte tenu de son mandat, de ses responsabilités et de ses devoirs, la ministre voudrait-elle établir, le cas échéant, qu'elle a, sans conteste, le pouvoir, la tâche et le mandat de demander au Conseil du Trésor de renouveler le financement d'un programme, d'un programme, il ne faut pas l'oublier, qui concerne la santé de tous les Canadiens? Pourquoi la ministre a-t-elle supprimé en douceur le programme sans chercher à le renouveler pour assurer la protection des millions de Canadiens qui habitent la région de Niagara?

[Français]

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je crois que le ton dramatique employé par l'ancien ministre de l'Environnement ne trompe personne. Je le répète, ce fonds est venu à sa fin normale et, si je ne l'ai pas réinstitué, c'est que c'était un fonds temporaire et qu'il fait maintenant partie de mon budget principal.

• (1450)

[Traduction]

**LA SANTÉ****L'IDÉE DE CRÉER UN CENTRE ÉPIDÉMIOLOGIQUE NATIONAL**

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces derniers jours, la Chambre s'est préoccupée, tout comme le nord-ouest de l'Ontario, des effets immédiats des déversements de polychlorobiphényles, mais je voudrais m'intéresser aux effets à long terme. Le ministre sait que l'enregistrement des cas de malformation chez les nouveau-nés et de certaines maladies peut aider les gouvernements, fédéral et provincial, à découvrir des circonstances anormales. Dans certains cas, les gouvernements peuvent constater qu'il y a une cause liée au milieu.

Le ministre est-il prêt à fournir des fonds suffisants à un centre épidémiologique national, pour que l'on puisse détecter l'apparition de maladies particulières, dans des régions données, et ainsi réagir plus rapidement devant les effets de certains produits chimiques de notre environnement?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, le député devrait savoir que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et les ministères provinciaux de la Santé surveillent constamment tous les facteurs de risque. S'il veut parler plus particulièrement des risques associés au déversement qui vient de se produire dans le nord de l'Ontario, ce qui est peut-être à l'origine de sa question même si ce n'en est pas l'objet précis, je dirais que l'évaluation des risques fait l'objet d'une étroite collaboration entre les deux niveaux de gouvernement. Actuellement, à moins que l'on ne me démontre le contraire, je dirais que le système fonctionne bien et protège la santé des Canadiens.

**LE DÉPISTAGE DES TARES CONGÉNITALES**

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, des organismes comme le Canadian Congenital Anomalies Surveillance System ont déploré l'insuffisance des ressources financières qui leur sont consenties pour le dépistage des tares congénitales. Le ministre réexaminera-t-il le financement accordé à cette société pour s'assurer tout au moins que, en ce qui concerne les enfants, nous puissions déceler certaines tendances contre lesquelles nous pourrions réagir, ce qui nous permettra de traiter le problème au lieu de nous contenter d'un palliatif?

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, à propos des tares congénitales et de l'échange de renseignements, j'ai appris en discutant ces questions avec mes homologues provinciaux qu'il serait peut-être opportun de favoriser l'échange des renseignements que possèdent les administrations provinciales et fédérale. S'il se rapporte à la Loi canadienne sur la santé, il constatera qu'elle renfermait une disposition sur l'information que le gouvernement fédéral pouvait surtout utiliser pour menacer les ministres provinciaux de la santé.